



ASPRI

Association pour la **S**urvie des étangs et de la mer
et de la **P**rotection contre les **R**isques d'**I**nondation

31 rue des Lamparos - 34250 - Palavas les Flots

Tel: 04 67 68 94 74

<http://aspri.hautetfort.com/>



Palavas les Flots le 20 décembre 2014

Objet : lutte contre les inondations aux Marines du Prévost et aux Lamparos

Monsieur le Maire,

Le 10 décembre 2014, l'ASPRI vous a envoyé un courrier, resté sans réponse, pour vous exposer ses propositions concernant les deux lotissements cités en référence.

Le lendemain sur internet et les jours suivants vous avez diffusé auprès des Palavasiens une lettre du Maire indiquant les mesures que vous souhaitiez mettre en œuvre.

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec certaines d'entre elles : L'achat de groupes électrogènes, la mise en place de nouvelles pompes, la surélévation des berges des canalettes, ainsi que des compteurs électriques (nous souhaiterions que les caissons soient étanches) sont des améliorations que nous avons demandées.

Par contre nous notons des absences préjudiciables :

- La porte du Prévost n'a aucun intérêt si la canalette reste ouverte. L'eau trouvera son chemin, n'en doutons pas, et l'étang se remplira tout autant. De même il conviendrait aussi de rétablir les portes aux 4 canaux.

- Par ailleurs, aucun clapet n'existant dans le secteur, nous voyons mal comment on pourrait les surveiller.

Autres points importants :

- Sur les rives du Lez, il serait nécessaire de remonter les parapets. Force de constater que les travaux d'aménagement faits aux cabanes de Carnon sur le canal du Rhône à Sète ont, au plus gros de la crue, parfaitement protéger les habitations de ce quartier.

- La D986, géré par la DDE, pourrait aussi être confortée par une mise en place d'une digue appropriée le long des berges de l'étang du Prévost, afin de protéger l'axe Palavas-Montpellier.

Surtout, vous persistez à vous limiter à Palavas. Or, le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique sur le PPRI révisé en 2004 suggérait que les conclusions des études débouchent sur un plan de gestion intégrée des crues sur l'ensemble du bassin versant et des étangs. Dix ans après ce plan de gestion n'existe toujours pas. Sans des travaux à l'amont nous ne pouvons nous protéger que contre des crues moyennes.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire, nous continuons à souhaiter que vous interveniez de nouveau auprès du Préfet, de la région, du département et des deux agglomérations concernées pour obtenir ce plan de gestion du bassin versant Lez-Mosson-étangs palavasiens qui tiennent aussi compte des effets d'une tempête marine.

L'ASPRI confortera de nouveaux dans les prochains jours ces demandes auprès des dites instances.

Restant à votre disposition pour tout éclaircissement concernant notre position, nous vous prions Monsieur le Maire d'agréer l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Président

Jean-Pierre Molle